## Assemblée générale du 15 décembre 2022

L'Assemblée générale d'ORES Assets s'est tenue le jeudi 15 décembre 2022 à 18 heures dans ses locaux Avenue Jean Monnet 2 à 1348 Louvain-la-Neuve.

En voici la <u>présentation PPT</u> et le <u>procès-verbal</u>. L'annexe reprenant les questions/réponses en séance est en cours de transcription.

Voici l'Ordre du jour ainsi que l'ensemble de la documentation y afférente :

- 1. Plan stratégique 2023-2025 <u>Note d'accompagnement</u> <u>Plan stratégique</u> <u>Coupon-réponse</u> pour les membres des conseils communaux
- 2. Nominations statutaires
- 3. Actualisation de l'annexe 1 des statuts liste des associés

Conformément à l'article L1523-13, al. 4 et 5 du CDLD - repris à l'article 25 D de nos statuts -, la séance de l'Assemblée générale était ouverte à toutes les personnes domiciliées sur le territoire d'une des communes associées.

Tout citoyen avait la possibilité d'adresser toute question sur l'ordre du jour de l'Assemblée par écrit – avant le 12 décembre 2022 – à l'adresse suivante : <u>infosecretariatores@ores.be</u>. Une réponse est publiée sur notre site internet et les questions posées seront abordées en séance. Le lien suivant reprend la question reçue ainsi que la réponse qui y est apportée : <u>Ouestion/réponse</u>.

ORES Assets se tient à votre disposition pour toute information complémentaire à l'adresse mail précisée ci-avant.